

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE
Séance du 19 mai 2026

DÉLIBÉRATION
N° CEVE - 2026 - 15

portant avis relatif à la demande de création d'une mention de diplôme national de master pour l'accréditation 2027-2032, pour l'Université Toulouse Capitole,

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment les articles 7 et 14 des statuts annexés,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle, et de master,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation 2027-2032 pour l'Université Toulouse Capitole, et le document annexé à la présente délibération,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, rend l'avis suivant :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve la demande de création d'une nouvelle mention de diplôme national de master, pour la prochaine accréditation 2027-2032 pour l'Université Toulouse Capitole, et le document annexé à la présente délibération.

**Le Président du Conseil des Études
et de la Vie Étudiante**



Huques KENFACK

Annexe :

Demande-creation_mention_master-droit_mobilite_transports(TAMS)_accreditation_2027-32



Demande de création d'une mention de diplôme national

(Hors nomenclatures)

Ce dossier a pour objectif de présenter l'ensemble des éléments permettant la création d'une mention de diplôme national ou d'une formation valant grade de licence/master. Il regroupe à la fois les informations académiques sur la formation ainsi que sur le besoin socio-économique. Il doit servir à éclairer les différents services de la DGESIP sur l'opportunité à l'échelle nationale de la création d'une nouvelle mention vis à vis des mentions existantes.

Type de diplôme	Parcours Master Droit
Niveau de qualification (4 :niveau bac à 8 : doctorat)	Master 1 & Master 2
Intitulé du diplôme	Droit des Mobilités et des Transports Terrestres, Maritimes, Aériens & Spatiaux (TMAS).
Domaine	Droit, sciences juridiques
Établissement (s) / UAI	Université Toulouse-Capitole

1 - Stratégie et opportunités

Présenter la dimension stratégique de la demande en lien avec le paysage national et la politique de l'établissement. Sur le plan académique, cette partie doit décrire comment cette nouvelle mention se justifie par rapport aux mentions existantes (aspects complémentaires, mentions proches, parcours de formation, etc). Le (ou les) établissements porteur(s) de cette mention présente sa politique et ses motivations à porter cette création (lien avec sa stratégie de formation, lien avec son Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance COMP, émergence d'un secteur scientifique, lien avec la recherche et l'innovation, etc). Sur le plan de l'insertion professionnelle, cette partie apportera les éléments justifiant de la valeur ajoutée du diplôme au regard du monde socio-économique (Profil de compétences, branches professionnelles concernées, bassin de recrutement). Les enjeux pour l'établissement et ses liens avec des partenaires des secteurs concernés seront présentés (ancrage régional ou national).

(2 pages maximum)



1/ Originalité pédagogique du parcours **Droit des mobilités et des transports : dimension stratégique**

Création d'un diplôme en droit visant à définir une **offre de formation globale et moderne** en droit des mobilités et transports à l'aune des enjeux géopolitiques, politiques, économiques et sociaux rencontrés dans les activités de déplacements humains dans tous les espaces et tous les territoires.

Le diplôme vise à former des juristes au paradigme des mobilités qui se substitue à celui des transports dans la réglementation relative aux déplacements des personnes, des biens et des services.

En ce sens la mention s'organise autour de blocs de compétences construits et articulés autour de l'organisation, des activités et du contentieux.

La formation juridique se veut aussi ouverte à l'interdisciplinarité académiques, notamment économique et gestionnaire.

Objectif :

Créer une mention dont le but est de former des juristes identifiés comme compétents dans les domaines juridiques relatifs aux activités de déplacements humains et matériels.

Offrir une formation reposant sur l'ensemble des savoirs juridiques relatifs à tous les sujets liés aux activités de transports afin de donner à l'étudiant une culture exhaustive des problématiques juridiques, politiques et économiques rencontrés par les acteurs publics et privés.

L'originalité de la Mention est de construire une offre de formation où les différentes disciplines juridiques sont mobilisées pour construire une compétence spécifique en droit des transports identifiée autour des enjeux spécifiquement générés par les activités de transports.

Cette spécificité repose sur un **renversement progressif de la méthode d'apprentissage de la discipline** : ne plus étudier le droit des transports à la lumière des disciplines juridiques classiques, mais au contraire, mettre les différentes disciplines du droit au service de l'étude des deux grands enjeux contemporains qui inspirent la réglementation juridique : renforcement des exigences de sécurité d'une part, et respect de la liberté économique des acteurs d'autre part.

Pour prendre un exemple, ne plus étudier les problématiques environnementales à partir des grandes catégories du droit de l'environnement (précaution, due diligence, pollueur-payeur...), mais au contraire construire un objet d'étude relatif à l'environnement à la lumière des enjeux spécifiques soulevés par les activités de transports. Construire un « *droit du transport durable* » comme un objet d'étude à part entière, et non plus un droit de l'Environnement dans le domaine des transports. Dans le même sens, construction d'un objet relatif à la géopolitique du transport, de l'économie des activités de transport, du management des activités de transports.

Il s'agit là d'une **offre inédite** pour les étudiants en droit.

Particularité :

Aspect moderne apporté par la nouvelle Mention : Développement d'une offre **transversale** en droit des mobilités et des transports du point de vue académique autour de blocs de **compétences définis à partir des enjeux contemporains rencontrés par les acteurs économiques et politiques en matière de transports** : environnement, risque, sécurité, géopolitique, activités économiques.

Là est la spécificité de la nouvelle mention par rapport aux mentions juridiques existantes dans le domaine du droit des transports aujourd'hui éclatées entre plusieurs disciplines.

La nouvelle mention se positionne donc à la croisée de plusieurs domaines épistémologiques : le droit public, le droit privé, la science politique, la géopolitique, économie politique et gestion.

Formation de juristes disposant d'une compétence juridique forte en droit des transports, des mobilités et des déplacements, soutenue par un double domaine d'expertises en droit public et en droit privé.

Développement d'une offre académique **dans tous les domaines de transports** : terrestre (routier et ferroviaire), maritime (portuaire, maritime et fluvial), et aérien (droit aérien, aéronautique et droit spatial).

Ouverture sur des formations en gestion (management du transport) et en économie et économie politique des mobilités et du transport.

Aspect complémentaire de la nouvelle mention : Cohérence avec d'autres formations parallèles en droit public et en droit privé dont elle constitue le prolongement en M1 et l'approfondissement en M2. Sa particularité est de construire une formation générale en M1 et spécialisée en M2 autour de tous les sujets relatifs aux activités de transport, en cohérence avec les parcours de droit public et de droit privé.

Perspective de spécialisation progressive des étudiants dans les domaines relevant du droit des mobilités et des transports.

La complémentarité s'affirme dès la M1 où les matières renforcées font l'objet de travaux dirigés orientés vers les questions relatives au droit des transports



Elle se prolonge avec les disciplines proposées en M2 qui approfondissent par le prisme du droit des transports les questions juridiques qui soutiennent les activités de transports (ex : droit de la responsabilité civile et administrative, arbitrage...).

Elle se concrétise aussi avec une collaboration académique avec le LLM droit aérien qui entre dans la nouvelle mention.

2/ Pertinence institutionnelle du parcours Droit des transports :

La nouvelle Mention est en cohérence avec le projet académique porté par la nouvelle Ecole de droit de l'Université Toulouse-Capitole dont le but est de développer des savoirs juridiques orientés vers l'intégration professionnelle des étudiants, soutenue par un rayonnement scientifique national et international de ses activités académiques.

La nouvelle Mention s'inscrit dans l'ambition de l'Ecole de droit de l'Université Toulouse Capitole d'apparaître comme un leader de formation dans le domaine juridique des mobilités et des transports, secteur d'activités juridiques et économiques majeur dans la région.

Affirmer l'identité du parcours droit des transports dans un contexte économique et politique régional ouvert aux enjeux de mobilités sur les territoires, de transport maritime et surtout aérien (Airbus), mais aussi, nationaux et internationaux : projet de politique d'intégration professionnelle des étudiants dans le bassin économique local, mais aussi national et international .

Ce projet s'inscrit dans la politique d'établissement portée par l'EPE de l'Université Toulouse-Capitole et de la nouvelle école de Droit de l'Université Toulouse-Capitole : formation transdisciplinaire en Droit. Ouverture vers d'autres domaines : la géopolitique, l'économie politique, la gestion dans une volonté de rayonnement national et international. Perspective d'intégration professionnelle des étudiants dans le tissu économique, régional, national et international ; rayonnement académique par les partenariats scientifiques et économiques que la Mention propose.

3/ Création d'un objet scientifique

Volonté de créer un domaine d'études scientifiques dédié aux problématiques des mobilités et des transports dans une dimension géopolitique, politique, administrative, économique et sociale.

Création d'une science juridique des mobilités et du transport sur deux axes de recherches :

1^{er} axe : Autonomisation du droit des mobilités et des transports par rapport aux disciplines existantes.

2^{ème} axe : Spécialisation d'un droit des mobilités et des transports par rapport aux disciplines existantes.

Objectifs : Développement de projets de recherches articulés autour des évolutions relatives aux deux principes constitutifs du droit des mobilités et des transports : évolution des enjeux de sécurité & affirmation des logiques de libertés économiques (libéralisation, libre concurrence/souverainetés).

Réflexions relatives aux évolutions de la notion de risques combinées avec l'exigence de liberté économique.

Enjeux politiques et géopolitiques développées par les activités de transports pour les sociétés politiques.

Ambition de constitution d'un Groupement Momentané de Recherche (GMR) sur le thème : *L'autonomie juridique du droit des transport.*

2 - Contexte socio-économique et certification

Seront reportés ici les éléments qui seront particulièrement observés au moment de la concertation avec les représentants des branches concernées pour juger de l'opportunité de la certification, à savoir :

- la réponse de la certification à des besoins socio-économiques identifiés (évolutions des métiers existants, métiers émergents), étayés par des relations avec la/les branches concernées ou entreprises, des diagnostics, etc.,
- le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation,
- la cohérence des emplois visés en insertion immédiate des diplômés avec le niveau de qualification du diplôme,
- l'éventuelle proximité, correspondance ou complémentarité avec des certifications existantes de niveau équivalent dans la même filière,



- des données sur l'insertion lorsqu'elles existent (création issue d'une restructuration notamment)

<p>Indiquez si des évolutions réglementaires, techniques sont apparues.</p>	<p>Les activités de transports sont traversées par une évolution globale de ses modes de réglementation. Voir par exemple au plan national la LOM 2019, Loi Climat & résilience 2021 et projet de loi-cadre des transports 2026...</p> <p>Nécessité de construire un nouveau paradigme juridique capable d'appréhender les nouveaux enjeux ci-dessous référencés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des bouleversements des problématiques géopolitiques et politiques liées aux activités de transport maritime et aérien à l'échelle mondiale. - Appréciation concrète des conséquences environnementales générées par les activités de transports. - Approche juridique des enjeux d'économie politique portés par les activités de transports : Libéralisation économique et contrôle étatique des activités de transport/ Articulations des principes de libre concurrence et de souveraineté - Impact des transformations des politiques de sécurité liés aux risques inhérentes au domaine des transports. - Evolution des politiques publiques relatives aux transports : Intermodalité : analyse des incidences relatives aux politiques publiques des transports sur l'évolution des territoires. - Problématiques juridiques soulevées par le développement des véhicules autonomes (véhicules terrestres autonomes, navires autonomes, engins spatiaux) - Gestion économique du domaine public - Etude de l'évolution des outils juridiques (contrats privés et publics) et des principes qui entourent leur mise en œuvre (autonomie de la volonté/responsabilité/ assurance) - Evolution des régimes relatifs aux droit des entreprises dans le secteur des transports
<p>Plus-value de la certification au regard du panorama des certifications existantes (Certifications similaires ou très proches).</p>	<p>La plus-value de cette formation réside dans la création d'une offre pédagogique complète et pluridisciplinaire dans le domaine du droit des transports, englobant M1 et M2, dans une approche cohérente. La formation permettra ainsi d'appréhender les différents enjeux du droit des transports par une approche combinant des savoirs de droit privé et de droit public mais également de géopolitique, d'économie et de gestion.</p>
<p>Prérequis nécessaire au suivi de la formation.</p>	<p>Licence en droit/ expériences professionnelles valorisantes</p>
<p>Adéquation diplôme/débouchés (prospective, étude sur le marché du travail, volume et dynamique de l'emploi, besoins en compétences).</p>	<p>Développement des compétences orientées vers une intégration professionnelle maximale des étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le domaine du droit des contrats des transports (terrestres maritimes, aériens et spatiaux) - Dans le domaine du droit de la concurrence et de la consommation - Dans le domaine du droit appliqué au droit des transports - Dans le domaine des droits sociaux attachés aux activités de transports - Dans le domaine de la gouvernance des transports (opérateurs publics - Autorités Régulatrices des Transports, Administration territoriales)/Politiques de mobilité)



	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le domaine des politiques d'infrastructures des transports - Dans le domaine des réglementations internationales, européennes et nationales liées aux activités de mobilités et de transports. - Dans le domaine de la régulation des technologies relatives au développement du transport durable - Dans les domaines du droit économique des transports
<p>Implication éventuelle d'entreprises et de branches professionnelles.</p>	<p><i>Collaborations déjà existantes avec :</i> Bureau Véritas Marine (collaboration déjà existante) Cabinets d'avocats (collaboration déjà existante) OMI, OACI (collaboration déjà existante) Aéroports (collaboration déjà existante) ISAE de l'Université de Toulouse (collaboration déjà existante) RetardVol (collaboration déjà existante)</p> <p><i>Collaborations en cours de réalisation</i> (Attente d'acceptation de la nouvelle mention pour validation) :</p> Airbus (collaboration en cours de réalisation en phase avec le projet ATR collaboration en cours de réalisation en phase avec le projet Safran collaboration en cours de réalisation en phase avec le projet Administrations collaboration en cours de réalisation en phase avec le projet Compagnies maritimes et aériennes (collaboration en cours de réalisation en phase avec le projet) Ports maritimes (collaboration en cours de réalisation en phase avec le projet)
<p>Listez des secteurs et emplois visés en sortie de diplôme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avocats, conseils juridiques et conseils d'entreprises dans le domaine des transports • Fonction publique nationale et territoriales • Juristes dans le domaine des organisations internationales (OMI, OACI), ONG • Dans le domaine économique (entreprises de transports, marine marchande, secteur aérien& spatial), secteur ferroviaire <p>Secteurs d'activités :</p> <p>Mise en perspective des savoir en fonction des besoins économiques des acteurs professionnels.</p> <p>Le diplôme vise à former des juristes appelés à évoluer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le domaine judiciaire : métiers juridiques attaché aux affaires commerciales des transports • Dans le domaine public : juristes compétents dans le domaine de la gouvernance des transports (mobilité, autorités de régulation, établissements publics, infrastructures) • Dans le domaine politique et géopolitique : avocats internationaux, arbitres, juristes compétents dans le domaine des actions diplomatiques (Application des conventions internationales, des règles de droit internationales...) • Dans le domaine des activités économiques et managériales <p>Emplois accessibles visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avocats, Conseils juridiques, Conseil d'entreprises, juristes spécialisés dans le droit des contrats des transports • Acteurs économiques : entrepreneurs dans le domaine des activités de transports • Agents publics dans les administrations territoriales et nationales



<p>Partenariat(s) éventuel(s) avec d'autres établissements d'enseignement supérieur du MESR ou d'autres ministères, avec des organismes privés, des réseaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Juristes spécialisés dans le droit de la gouvernance internationales (ONG, ONU, corps diplomatiques) <p>Partenariats déjà existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fédération Midoc (Mobilité Intelligente et Durable) de la région Occitanie, visant à créer des synergies parmi les chercheurs et les industriels en Occitanie afin d'impulser la recherche et l'innovation sur les thématiques liées à la mobilité intelligente et durable. - Groupement d'Intérêt Scientifique NéOCampus, dont la Chancellerie des universités de Toulouse et l'Université de Toulouse (Toulouse 3) sont les établissements hébergeurs, et regroupant une vingtaine de structures : l'Université Toulouse Capitole, l'Université Jean Jaurès, le CNRS, l'INP, Toulouse Business School (TBS), l'ENAC, l'ISAE, le CNES, l'INSA... Créé en 2013, neOCampus constitue un terrain d'expérimentations et d'innovations localisé sur le Campus de Rangueil ouvert à la formation et, sous convention, aux industriels, en partenariat avec des chercheurs. <p>Partenariat avec des associations savantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Association Française du Droit Maritime (ADFM) Association Française de Droit Aérien et Spatial AFDAS) <p>Partenariats envisagés : en cours de réalisation en phase avec le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> Avec l'Université Mc Gill -Canada spécialisée dans le droit aérien. Partenariat avec l'université de Leiden – Pays-Bas spécialisé dans le droit spatial. Avec l'Université pontificale de Madrid -spécialisée en droit des transports en Espagne. Partenariat avec l'Université de Pékin. Partenariat avec l'Université de Shanghai. Partenariat avec l'Université Sorbonne -Paris 1. Partenariat avec l'Université d'Aix-en-Provence. Partenariat avec le ministère des Armées (collaboration avec le projet <i>Aerods</i> porté par le Pr. Florent Pouponneau de l'Université Toulouse-Capitole).
<p>Proposition d'intitulés de blocs de compétences spécifiques envisagés.</p>	<p>Master 1 : Droit général des mobilités et des transports TMAS: organisation juridique et réglementation des activités économiques relatives aux transports</p> <p>Objectif général du M1 : enseignements axés sur l'apprentissage des grandes disciplines juridiques qui soutiennent le développement du droit des mobilités et des transports.</p> <p>4 Blocs de compétence :</p> <p>Le diplôme se subdivise en 4 Blocs de compétences : Droit de l'organisation du transport, Droit des activités de transports, et Droit du contentieux relatif aux transports, Professionnalisation.</p> <p>Objectifs des blocs de compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> Capacité à comprendre les enjeux juridiques soulevés par les activités de transport : environnement, sécurité. Identifier les acteurs publics et privés et leurs compétences juridiques Concevoir analyser les moyens juridiques adaptés à la bonne organisation et la bonne réalisation des activités des transports Développer une expertise adaptée aux problématiques juridiques générées par les activités de transports <p>Description des 4 blocs des compétences :</p>



Bloc de compétence 1 : Concevoir une analyse des moyens juridiques relevant de l'organisation de la mobilité et des activités économiques relatives aux transports.

Composantes essentielles :

- En identifiant les différents acteurs juridiques, politiques et économiques compétent dans le domaine des politiques de transports
- En appréciant le partage des compétences entre les différents acteurs
- En mesurant l'effectivité de la modalité sur l'organisation des activités économiques sur les territoires et la réalisation des politiques publiques
- En sélectionnant et en appréciant l'efficacité des outils contractuels de droit privé relatifs aux mobilités et aux transports
- En sélectionnant et en appréciant l'efficacité des outils contractuels de droit public relatifs aux mobilités et aux transports
- En mobilisant des connaissances sur les particularités réglementaires des mobilités et des transports

Droit du transport durable:

Objet : Identification des outils juridiques relatifs à l'évaluation de l'impact environnemental des activités de transport / Connaissance des sources juridiques internationales européennes et nationales.

Méthode : Etudes des sources juridiques, évaluation de l'action des institutions politiques et administratives et des acteurs/ Analyses sectorielle de l'impact des activités de transports sur l'environnement/Capacité à utiliser les outils d'évaluation de l'impact environnemental des activités de transports (rapports du GIEC, de la Cour des comptes...

Résultat : Connaissance des particularités relatives à la mise en œuvre des réglementations relatives aux activités de transports.

Droit de la gouvernance publique des transports (appliqué aux politiques de mobilités et des transports : Route-fer-maritime-aérien)

Objet : Détermination des compétences des différentes personnes publiques compétentes dans le domaine de l'élaboration des politiques publiques relatives aux mobilités et aux activités de transport (Institutions internationales, UE, Etat, collectivités territoriales).

Méthode : Appréciation de l'articulation de réglementation : harmonisation, intégration, transposition, conflits. Appréciation des enjeux de sécurité liés à la mise en œuvre des infrastructures (sécurité des routes et des ouvrages d'art)/ Police administrative.

Résultat : Détermination des enjeux relatifs à l'articulation des compétences entre les différents acteurs institutionnels sollicités dans l'organisation des activités de transport.

Droit de l'organisation territoriale des transports : la multimodalité

Objet : Evaluation du rôle des acteurs nationaux et territoriaux dans la mise en œuvre des politiques publiques relatives aux transports.

Méthode : Analyse de l'action des acteurs publics, évaluation de leur coordination avec les acteurs privés (relation Etats/ collectivités territoriales) ; textes de loi, Rapports d'études, jurisprudence...

Résultat : effectivité de la multimodalité sur l'organisation des activités économiques sur les territoires et la réalisation des politiques publiques.

Droit des outils contractuels administratifs (construction et gestion des des infrastructures):

Objet : Détermination des outils contractuels et spécificités relatives aux activités de transports/ analyse des mécanismes de mises en œuvre/ Détermination des compétences des opérateurs publics et privés.

Méthode : Identification et études des contrats par secteur d'activité/ analyse de cas pratiques sectoriels par domaine (terrestre, maritime, aérien et spatial)



Résultat : Perception relative à leur efficacité par secteur d'activité relatifs aux transports/ Capacité à anticiper l'effectivité juridique des contrats/ Perception de la meilleure adaptation des outils aux situations juridiques appréhendées.

Droit des entreprises en difficulté :

Objet : Analyse des mécanismes juridiques permettant d'appréhender les situations de défaillance économique des opérateurs de transport et leurs conséquences spécifiques sur la continuité des activités de transport, le règlement des impayés, la sécurité des usagers et la préservation des chaînes logistiques.

Méthode : Étude des procédures dites préventives et collectives, à la lumière des particularités économiques et structurelles des entreprises de transport. Analyse de cas pratiques sectoriels (transport aérien, maritime, ferroviaire, routier). Etude des garanties de paiement dont bénéficie le transporteur (privilège du voiturier, action directe en paiement, droit de rétention) et du mécanisme de l'action en revendication.

Résultat : Capacité à identifier et anticiper les effets juridiques des difficultés économiques d'un opérateur de transport sur les contrats, les dettes, les infrastructures, les usagers et les partenaires publics et privés, et à mobiliser les outils juridiques adaptés pour assurer la continuité et la sécurisation des activités.

Proposition finale – compétence 1 :

Identification des enjeux relatifs aux politiques de mobilités et des activités économiques relatives aux transports.

Bloc de compétences 2 : Concevoir une analyse des cadres juridiques relevant de la réalisation des politiques de mobilités et des activités économiques relatives aux transports :

Composantes essentielles :

- En articulant de façon cohérente les sources juridiques européennes et nationales applicables aux différents modes de transport et en évaluant leurs effets sectoriels.

- En coordonnant les sources internationales, européennes et nationales propres au transport aérien et spatial par rapport aux enjeux réglementaires spécifiques.

En coordonnant les sources internationales, européennes et nationales propres au transport maritime par rapport aux enjeux réglementaires spécifiques.

- En mobilisant les ressources juridiques en langue anglaise

Droit international public et européen des transports :

Objet : Analyse du cadre juridique international européen appliqué aux droits des transports

Méthode: Etude casuistique des sources juridiques européennes au regard de leur domaines d'activités

Résultat : Evaluation des effets de la réglementation nationale, européenne et internationale sur les activités de transports par secteur

Droit aérien et spatial

Objet : Connaissance du cadre juridique relatif aux activités de transports aérien et spatial

Méthode : Coordination des sources internationales, européennes et nationales dans la réglementation aérienne

Résultat : Appréhension globales des enjeux relatifs à la réglementation aérienne et spatiale

Droit des contrats spéciaux d'affaires



Objet : Identification des contrats d'affaires mobilisés dans la réalisation concrète des activités de transport (contrats d'entreprise/de service – contrats d'assurance – contrats de représentation : mandat, commission, courtage...).

Méthode : Étude des contrats spéciaux non seulement dans leur logique civiliste classique, mais également à travers leur logique commercialiste et leur rôle dans les chaînes d'activités de transport. Analyse de montages contractuels complexes.

Résultat : Maîtrise des instruments contractuels permettant l'organisation juridique efficace des opérations de transport et capacité à concevoir, sécuriser et articuler les contrats nécessaires aux activités des opérateurs.

Proposition finale – compétence 2 :

Connaissances des réglementations relatives aux activités des transports afin de les articuler et de les mettre en situation en fonction des différents domaines relatifs aux transports.

Bloc de compétences 3 : Gérer les contentieux relatifs aux mobilités et aux activités économiques de transports

Composantes essentielles :

- Capacité à analyser les décisions relatives au droit des transports dans les différents contentieux relatifs aux activités de transports
- Mise en application des savoirs dans le domaine du contentieux attaché aux activités de transports
- Capacité à analyser et commenter les décisions juridictionnelles relatives aux activités de transports.

Droit international privé :

Objet : Détermination des règles de conflits de lois et de juridictions aux litiges internationaux, notamment nés des activités internationales de transport, dans la mesure où celles-ci se caractérisent par la mobilité des personnes, des biens et des opérateurs.

Méthode : Analyse des règles de conflits de lois et de juridictions à partir de situations concrètes propres aux transports internationaux (accidents, contrats internationaux, chaînes logistiques transfrontières, responsabilité du transporteur, assurances). Articulation avec les conventions internationales sectorielles. Etudes de cas.

Résultat : Capacité à résoudre les difficultés juridiques liées à l'internationalité structurelle des activités de transport et à conférer une meilleure sécurité juridique aux opérateurs publics et privés

Contentieux privé de transports

Objet : Analyse des évolutions des décisions rendues par les juridictions relevant de l'ordre judiciaire relatives au contentieux privé des transports

Méthode : étude de cas

Objectif : Connaissance précise des évolutions jurisprudentielles dans tous les domaines relatifs à l'organisation et aux activités économiques relatives aux transports.

Contentieux public de transports :

Objet : Analyse des évolutions des décisions rendues par les juridictions relevant de l'ordre administratif relatives au contentieux public des transports

Méthode : étude de cas

Objectif : Connaissance précise des évolutions jurisprudentielles dans tous les domaines relatifs à l'organisation la gestion des activités de transports.



Proposition finale-compétence 3

Connaissance des compétences juridictionnelles et des décisions jurisprudentielles relatives aux activités de transports.

Bloc de compétences 4 : Se professionnaliser dans le secteur du droit des mobilités et des transports

Composantes essentielles :

- En mobilisant l'ensemble des compétences juridiques acquises pour analyser et traiter des situations professionnelles complexes et inédites propres au secteur des transports.
- En adoptant une posture réflexive sur sa pratique professionnelle à travers la production d'un travail de recherche ou d'une expérience en milieu professionnel (stage, alternance, mémoire).
- En communiquant à l'oral et à l'écrit en français et en anglais avec les interlocuteurs professionnels du secteur des transports de manière claire, rigoureuse et adaptée au contexte.
- En respectant les standards éthiques, déontologiques et professionnels attendus.

Anglais des affaires

Objet : Connaissance du vocabulaire juridique relatif à l'anglais des transports

Méthodes : Etudes de documents en langue anglaise sur les problématiques de transports.

Résultat : Maîtrise de la langue anglais appliquée au droit des transports

Travaux dirigés axés sur les problématiques de transports

Objet : Mise en applications des savoirs théoriques à des questions de cas spécifiques au droit des transports

Méthodes : Etudes de cas, de documents, de jurisprudence

Résultat : Capacité à adapter les savoirs théoriques aux enjeux spécifiques relatifs au droit des transports.

Proposition finale – compétence 4 :

Démontrer sa capacité à exercer de manière autonome et réflexive un métier du droit des mobilités et des transports basées sur les exigences pratiques, linguistiques et méthodologiques du secteur dans des situations professionnelles réelles ou simulées.

Ces 4 blocs associent des disciplines de droit privé et de droit public dans 2 semestres. Articulation dans un souci de mutualisation partielle entre enseignements existants et enseignements créés.

Ventilation des cours autour des 350h/CM proposées.

1/ Axe droit privé :

Semestre 1 :

Droit national et européen des transports

Droit international privé des transports

Semestre 2 :

Droit aérien et spatial

Contrats spéciaux 2 (contrats d'affaires appliqué au transports)

Droit des entreprises en difficulté

2/ Axe droit public :

Semestre 1 :



Adossé au cours de droit de l'Environnement : Droit du transport durable-MR (TD spécialisé en transport durable)

Adossé au cours de droit des collectivités territoriales : Droit de l'organisation territoriale des transports -la multimodalité -MNR

Semestre 2 :

Adossé au cours de droit de la commande publique : Droit des contrats publics (infrastructures : construction et gestion) : MR

Adossé sur le cours de droit des services publics : Droit de la gouvernance publique des transports (sur le cours SP) MNR

Les autres matières définies dans les blocs de compétences 1, 2 & 3 feront l'objet d'une offre spécifique dans la rubrique des matières facultatives offertes dans le parcours Master 1.

Module langue (commun aux 3 axes) : anglais juridique des transports & travaux dirigés.

Master 2 : Droit des mobilités et des transports TMAS : Libertés et sécurité des mobilités et des transports

Objectif général du Master 2 : Mise en œuvre des compétences juridiques dans les contextes opérationnels relatifs aux activités de transport

5 Blocs de compétence :

Le diplôme se subdivise en 5 Blocs de compétences : Droit de la sécurité des activités économiques, Droit des activités des transports, Gestion des supports et des activités, Droit du contentieux des transports, Professionnalisation.

Objectifs des blocs de compétence :

Piloter des projets relatifs à l'organisation et la mise en œuvre des activités de transport par un opérateur public et/ou privé

Développer des expertises concrètes visant à résoudre les problèmes juridiques rencontrés par les opérateurs en fonction des supports terrestre, maritime, aérien ou spatial.

Capacité à mobiliser les savoirs pour résoudre les problèmes juridiques rencontrés par les opérateurs

Rédaction de projets et de documents juridiques (consultations juridiques, rédaction de conclusions judiciaire, rédaction de contrats...)

Mise en situation professionnelle des étudiants

Description des 5 blocs de compétence :

Bloc de compétences 1 : Droit de la sécurité des activités économiques

Géopolitique des transports (conflits maritimes/Environnement) : 20h

Objet : Connaissances des conséquences géopolitiques liées aux transports/ Connaissance des différentes modalités juridiques relatives à l'articulations du principe de liberté des mers et de souveraineté

Méthode : Approche pluridisciplinaire, politique, économique et stratégiques des activités de transports pour l'organisation des sociétés politiques

Résultat : Compréhension des enjeux internationaux et nationaux générés par les activités économiques de transports

Règlementation de la navigation maritime (liberté des armateurs/assurances/consommation) -6h



Objet : Connaissance des réglementations spécifiques liées au transport maritime/ droits et obligations des Etats et des opérateurs économiques/ droit des gens de mer

Méthode : Etudes des réglementations juridiques relatives à la certification et à la classification des navires/ Droit du pavillon/ navires fantômes/ Piraterie./ Analyse du devoir d'assistance/ Avarie/pollution marine.

Résultat : Maîtrise des outils juridiques relatifs à la gestion du risque maritime

Règlementation de la navigation aérienne

Objet : Connaissance des réglementations spécifiques liées au transport aérien/ Convention de Chicago/ réglementation OACI/ droits et obligations des Etats et des opérateurs économiques (compagnies aériennes)

Méthode : Etudes des réglementations juridiques relatives à la certification et à la classification des aéronefs/ Analyse du devoir d'assistance/ droit des passagers

Résultat : Maîtrise des outils juridiques relatifs à la gestion de la circulation aérienne

Développement durable, mobilités & décarbonation des transports : 20 h :

Objet : Evaluation de l'impact environnemental des activités des transports par secteur.

Méthode : Analyse des données scientifiques relatives à l'impact environnemental des activités de transports (GIEC)/Etudes des politiques de décarbonation par secteurs

Résultats : Appréciation précise des conséquences environnementales générées par les activités de transports par secteur et des modes de résolutions appropriés.

Droit des drones

Objet : Étude du cadre juridique applicable à l'utilisation des aéronefs sans équipage à bord (drones), tant au regard des règles de navigation aérienne que des problématiques liées à la sécurité, à la responsabilité, à la protection des données et au respect de la vie privée.

Méthode : Analyse des sources nationales, européennes et internationales encadrant l'usage des drones, complétée par l'étude de cas pratiques relatifs à leur utilisation dans différents contextes d'activités, notamment de transport et de surveillance.

Résultat : Connaissance du régime juridique applicable aux drones et capacité à identifier les contraintes réglementaires, les risques juridiques et les responsabilités liés à leur utilisation.

Mobilités intelligentes

Objet : Appréciation des connaissances en matière d'innovation technique dans le domaine des transports/ Perception des innovations dans le domaine du transport par secteur

Méthode : Conception de projets innovants en matière de mobilité innovante : Mobilités terrestres autonomes. Navigation autonome. Navigation à propulsion nucléaire.

Résultat : Modélisation des évolutions juridiques nécessaires à la réglementation des mobilités intelligentes

Bloc de compétences 2 : Droit des activités des transports

Contrats de transport :

Objet : Étude du régime juridique des contrats de transport de personnes et de marchandises, dans leurs dimensions nationales et internationales, ainsi que des droits et obligations des parties au contrat (transporteur, passager, expéditeur, destinataire, commissionnaire, sous-traitant...).



Méthode: Analyse des sources légales, réglementaires et conventionnelles applicables aux contrats de transport, complétée par l'étude de la jurisprudence. Étude de cas permettant d'illustrer la mise en œuvre concrète de ces règles dans différents contextes sectoriels.
Résultat : Maîtrise du cadre juridique des contrats de transport et capacité à en comprendre les mécanismes, à en sécuriser la conclusion et l'exécution, à en anticiper les difficultés contentieuses.

Politiques financières et fiscales relatives aux mobilités et transports

Objet : Aptitude à mesurer l'efficacité des politiques financières et fiscales face aux conséquences de la libéralisation croissante des activités de transports face aux enjeux de souveraineté, de sécurité politique et de sécurité environnementale.

Méthode : Etudes de méthodes d'évaluation financière des politiques publiques par les opérateurs publics/ Etudes des régimes fiscaux applicables aux activités réalisées par les opérateurs économiques

Résultat : Conception et adaptation des principes et des outils juridiques et fiscaux devant le développement de l'internationalisation et de la libéralisation des échanges et des activités de transports.

Droit des activités aériennes :

Objet : Connaissance des dispositifs juridiques spécifiques au transport aérien

Méthode : Etudes de cas sur les différents thèmes forts relatif à la réglementation ; politique relatives aux SAF, Fiscalité aérienne/ Propriété et contrôle/ Impact de la libéralisation du secteur/ droit de la circulation aérienne/ droit des passagers (Convention de Montréal)

Résultat : Capacité à adapter la réglementation juridique aux enjeux économiques dans le secteur.

Droit spatial et droit des contrats

Objet : Étude du cadre juridique des activités spatiales et des instruments contractuels mobilisés pour leur mise en œuvre (lancement, exploitation de satellites, prestations de services, partenariats industriels, responsabilité...).

Méthode : Analyse des sources internationales, européennes et nationales du droit spatial, combinée à l'étude des principaux montages contractuels utilisés par les opérateurs du secteur. Étude de cas illustrant l'articulation entre contraintes réglementaires et instruments contractuels.

Résultat : Compréhension du cadre juridique applicable aux activités spatiales. Capacité à identifier et sécuriser les relations contractuelles nécessaires à leur réalisation.

Droit des brevets

Objet : Étude du régime juridique de la protection des inventions par les brevets, des conditions de brevetabilité, des droits conférés aux titulaires et des mécanismes de valorisation et de protection de l'innovation.

Méthode: Analyse des sources nationales, européennes et internationales relatives au droit des brevets, complétée par l'étude de la jurisprudence et de cas pratiques portant sur l'exploitation et la défense des droits de propriété industrielle. Etude de cas illustrant les problématiques soulevées par les brevets dans le secteur des transports.

Résultat : Maîtrise des règles encadrant la protection des inventions. Capacité à comprendre les enjeux juridiques liés à l'innovation technologique et à sa valorisation économique dans le domaine des transports.

Commission de transport

Objet : Étude du régime juridique du contrat de commission de transport, de la qualité de commissionnaire, de ses obligations et de sa



double responsabilité (du fait personnel et du fait d'autrui) dans l'organisation du déplacement de marchandises pour le compte d'un expéditeur de marchandises.

Méthode : Analyse des dispositions légales, réglementaires et jurisprudentielles relatives à la commission de transport. Étude de cas illustrant les relations entre commissionnaire, transporteurs successifs, expéditeur et destinataire.

Résultat : Connaissance précise du statut du commissionnaire de transport et capacité à qualifier juridiquement son rôle, ses engagements et sa double responsabilité (à la fois en tant que garant de la bonne fin de l'opération de transport et en tant que garant de son substitué) qui en découlent dans les opérations de transport de marchandises

Bloc de compétences 3 : Gestion des supports et des activités (infrastructures)

Droit douanier : 15h

Objet : Analyse des principes et des procédures relatives au droit douanier, applicables aux opérateurs et aux activités de transport/ Appréciation des enjeux et l'impact des politiques douanières appliqués aux personnes, aux biens et aux services.

Méthode : Appréciation des impacts économiques des réglementations douanières/ Analyse des politiques douanières par secteur (portuaire et maritime/aéroportuaire).

Résultat : Capacité à évaluer l'impact économique des règlementation et aptitude à analyser les outils juridiques idoines en fonction des objectifs politiques et économiques recherchés.

Gestion routière & autoroutière :

Objet : Approche dynamique des instruments juridiques relatifs à la mise en œuvre des activités de transports dans le domaine routier et autoroutier.

Méthode : Mesure pragmatique de l'impact économique, managérial et social des politiques de gestion : Etudes de documents sociologiques, économiques, managériaux, environnementaux, sondages, Etudes de cas en situation chez les gestionnaires et les opérateurs économiques.

Résultat : Capacité à valoriser les outils juridiques (Concessions, marchés) aux enjeux managériaux, économiques et sociaux générés par les activités de transports

Gestion ferroviaire

Objet : Approche dynamique des instruments juridiques relatifs à la mise en œuvre des activités de transports dans le domaine ferroviaire

Méthode : Mesure pragmatique de l'impact économique, managérial et social des politiques de gestion axé sur une logique de libéralisation de concurrence croissante du secteur (UE) : Etudes de documents sociologiques, économiques, managériaux, environnementaux, sondages, Etudes de cas en situation chez les gestionnaires et les opérateurs économiques/ Gestion des gares

Résultat : Capacité à valoriser les outils juridiques aux enjeux managériaux, économiques et sociaux générés par les activités de transports

Gestion portuaire

Objet : Approche dynamique des instruments juridiques relatifs à la mise en œuvre des activités de transports dans le domaine portuaire/ compétence des grands ports maritimes.

Méthode : Mesure pragmatique de l'impact économique, managérial et social des politiques de gestion du domaine public (domaine public



global) : Etudes de documents sociologiques, économiques, managériaux, environnementaux, sondages, Etudes de cas en situation chez les gestionnaires et les opérateurs économiques (occupation du domaine).

Résultat : Capacité à valoriser les outils juridiques aux enjeux managériaux, économiques et sociaux générés par les activités de transports dans le domaine portuaire devenu hautement concurrentiel

Gestion aéroportuaire

Objet : Approche dynamique des instruments juridiques relatifs à la mise en œuvre des activités de transports dans le domaine aéroportuaire/ Evaluation juridique des compétences économiques des opérateurs aéroportuaires.

Méthode : Mesure pragmatique de l'impact économique, managérial et social des politiques de gestion du domaine public (quasi-domanialité publique) Etudes de documents sociologiques, économiques, managériaux, environnementaux, sondages, Etudes de cas en situation chez les gestionnaires et les opérateurs économiques (occupation du domaine).

Résultat : Capacité à valoriser les outils juridiques aux enjeux managériaux, économiques et sociaux générés par les activités de transports dans le domaine aéroportuaire ouvert à la concurrence économique.

Bloc de compétences 4 : Droit du contentieux des transports

Droit de la responsabilité privée

Objet : Étude des régimes de responsabilité civile contractuelle et délictuelle appliqués aux dommages causés dans le cadre des activités de transport, tant à l'égard des usagers que des partenaires contractuels, voire des tiers.

Méthode : Analyse des fondements juridiques de la responsabilité civile et de leurs évolutions jurisprudentielles, complétée par des études de cas inspirées des situations rencontrées dans les différents secteurs du transport (atteintes aux personnes, aux bagages, aux marchandises, inexécution contractuelle...). Distinction des différents types de fautes (dolosive, lourde, inexcusable, intentionnelle...). Apprentissage des avantages et inconvénients des différents types de responsabilités.

Résultat : Capacité à qualifier juridiquement le type de faute et le dommage survenu dans une activité de transport, à déterminer le régime de responsabilité applicable et à en évaluer les conséquences indemnitaires pour les opérateurs.

Droit de la responsabilité publique

Objet : Etude des régimes juridiques et évaluation des responsabilités juridiques de droit public relatives aux activités des opérateurs publics et/ou privés compétences dans la mise en œuvre des missions d'intérêt général relatives aux activités de transports

Méthode : Etude de l'impact des régimes juridiques de responsabilité administratives- Analyse des fondements juridiques de la responsabilité civile et de leurs évolutions jurisprudentielles / Etude du contentieux administratif/ Distinction des différents types de fautes/ Rédaction d'études de cas.

Résultat : Capacité à qualifier juridiquement le type de faute et le dommage survenu dans une activité de transport, à déterminer le régime de responsabilité applicable et à en évaluer les conséquences indemnitaires pour les opérateurs des opérateurs publics dans le domaine des activités de transports.

Droit des assurances



Objet : Étude des principes généraux du droit des assurances appliqués à la couverture des risques inhérents aux activités de transport, tant pour les personnes que pour les biens et les responsabilités encourues par les opérateurs.

Méthode : Analyse des dispositions légales et jurisprudentielles relatives au contrat d'assurance et à la gestion du risque, complétée par des études de cas portant sur les assurances mobilisées dans les activités de transport (assurance de responsabilité du transporteur, assurance des marchandises, assurance des infrastructures et des matériels...).

Résultat : Maîtrise du fonctionnement juridique du contrat d'assurance et capacité à identifier les garanties adaptées aux risques spécifiques des activités de transport, ainsi qu'à comprendre les mécanismes d'indemnisation en cas de sinistre.

Arbitrage & médiation

Objet : Connaissance des modes de résolution alternatif des conflits dans le domaine des activités de transports

Méthode : Etudes des situations par secteur : arbitrage maritime, conciliation administrative/ Etude des sentences arbitrales

Résultat : Perception de l'influence de ce mode de résolution dans les contentieux relatifs aux activités de transports

Garanties de paiement du transporteur

Objet : Étude des mécanismes juridiques assurant le paiement du prix du transport et des prestations annexes au bénéfice du transporteur, dans les relations avec les donneurs d'ordre, commissionnaires et destinataires. Analyse des sûretés spécifiques au droit des transports (privilège du transporteur, droit de rétention, action directe en paiement), ainsi que des garanties de droit commun mobilisables en matière contractuelle.

Méthode : Présentation des sources légales et conventionnelles encadrant les garanties de paiement, complétée par l'analyse de la jurisprudence récente. Étude de cas pratiques illustrant les difficultés de recouvrement rencontrées dans les chaînes de transport (défaillance du donneur d'ordre, pluralité d'intervenants, contentieux du fret). Mise en perspective avec les mécanismes de sûretés de droit commun et les pratiques contractuelles (clauses de garantie, conditions générales, assurances).

Résultat : Capacité à identifier et mobiliser les instruments juridiques permettant de sécuriser le paiement du transporteur, à choisir les garanties adaptées selon les situations contractuelles et à anticiper les risques d'impayés dans les opérations de transport.

Bloc de compétences 5 : Professionnalisation

Stage/ Alternance/ Mémoire

Anglais des transports

Mise en situation

Méthodologie-Grand oral

Ces 5 blocs associent des disciplines de droit privé et de droit public dans 2 semestres.

Les matières définies en violet dans les blocs sont celles qui donneront lieu à un examen final.

Semestre 1 : Etudes des blocs 1 & 2 + professionnalisation : 115h/CM

Géopolitique des transports (conflits maritimes/Environnement) (B1) : 20h/CM

Développement durable, mobilités & décarbonation des transports (B1) : 15h/CM



	<p>Contrats de transport (B2) : 20h/CM Politiques financières et fiscales relatives aux mobilités et transports (B2) : 15h/CM</p> <p>Commission de transport (B2) 10h/CM Règlementation de la navigation portuaire et maritime (B1) : 5h/CM Règlementation de la navigation aérienne (B1) : 5h/CM Droit des drones (B1) : 5h/CM Mobilités intelligentes (B1) : 5h/CM</p> <p>Droit des activités aériennes (B2) : 5h/CM Droit spatial (B2) : 5h/CM Droit des brevets (B2) : 5h/CM</p> <p>Semestre 2 : Etude des blocs 3 & 4 + professionnalisation : 115h/CM</p> <p>Droit douanier (B3): 20h/ CM Gestion économique sectorielle des infrastructures (B3) : 20h/CM (5h /CM par gestion sectorielle)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion économique des infrastructures routières & autoroutières : - Gestion économique des infrastructures ferroviaires (concurrence) - Gestion économique des infrastructures portuaires - Gestion économique des infrastructures aéroportuaires <p>2 matières tirées au sort entre :</p> <p>Droit des assurances (B4) : 10h/CM Droit de la responsabilité privée (B4) : 15h/CM Droit de la responsabilité publique (B4) : 15h CM Arbitrage & médiation (B4) : 15h/CM Garanties de paiement du transporteur (B4) : 5h/CM</p> <p>Droit des assurances (B4) : 10h/CM Arbitrage & médiation (B4) : 10h/CM Garanties de paiement du transporteur (B4) : 5h/CM</p> <p>Bloc de compétence professionnalisation (20h/CM) Anglais des transports (15h) Mise en situation -Méthodologie-Grand oral (5h) Stage/ Alternance/ Mémoire</p>
--	--

3 - Présentation de la formation

Cette partie sera consacrée aux informations relatives à l'organisation pédagogique de la formation et au respect du cadre national des formations. Ces informations permettront d'évaluer et de valoriser les spécificités pédagogiques du projet.

Intitulé des parcours (si pertinent).	Master 1 « Droit des transports » Master 2 : Droit de la sécurité et des activités des transports
---------------------------------------	--



Modalités d'enseignement / pédagogiques (mutualisation, flexibilité, FI/FC, apprentissage, APC, plateformes techniques, etc).	Les modalités d'enseignement s'effectueront par le biais d'une formation initiale (cours et mise en pratiques en Université). Accompagnement par un dispositif d'alternance et d'apprentissage avec les entreprises. Ouverture de la formation en Formation continue Déploiement de l'approche par compétences sur les deux années du master
Démarche d'amélioration continue de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Sera mis en place un conseil de perfectionnement pour la mention, avec notamment la participation d'acteurs du monde socio-économique. - Le master sera inclus dans la démarche UT Capitole, d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants. - Un bilan d'expertises sera effectué chaque année en vue d'une amélioration du diplôme
Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation.	Enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs statutaires (Professeurs des universités et maîtres de conférences des sections 01 et 02 essentiellement) Professionnels du secteur des transports : avocats, juristes d'entreprises, assureurs, armateurs Personnels politiques et administratifs, ingénieurs économistes
Volume horaire de la formation.	25% de l'activité est enseigné en langue anglaise - M1 : entre 250 et 350 heures de travail encadré par étudiant ; - M2 : entre 250 et 300 heures de travail encadré par étudiant,
Effectifs attendus.	25 en M1 et 25 en M2, à minima
Montants d'inscription envisagés.	Alignés sur ceux de l'Université
Lieu(x) de formation.	Université Toulouse-Capitole
Adossement recherche (unité de recherche, contenu et activités pédagogiques, etc).	Adossement du parcours à différentes unités de recherches existantes à l'intérieur du site de l'Université Toulouse-Capitole : laboratoires juridiques de droit public et de droit privé ; Ecole de droit de Toulouse-Recherche. Collaboration avec les structures de recherche de Toulouse School Economie attachés aux questions de transports Collaboration avec Toulouse School of Management de l'Université Toulouse-Capitole. Collaboration avec des unités de recherche dans le domaine aérien, aéronautique et spatial : collaboration avec l'ISAE de l'Université de Toulouse sur la base d'une collaboration scientifique déjà engagée (réalisation de projets commun autour de l'aviation décarbonée)
Internationalisation de la formation (partenariats, échanges, activités pédagogiques spécifiques).	Partenariat avec des universités américaines (Canadiennes), Européennes (Pays-Bas) et Asiatiques (Pékin, Shanghai). Echanges pédagogiques et séminaires interactifs Projets scientifiques partagés : Projets d'études, colloques, séminaires, Rapports d'expertises.)

4 – Dimensions particulières



Dispositifs d'accompagnement de l'étudiant (politique sociale, handicap, engagement étudiant, adaptations diverses, ...)	Oui ces dispositifs sont prévus. Ils répondent à un souci de l'établissement.
Prise en compte de la responsabilité sociale et environnementale (RSE).	Oui : la question environnementale est au cœur de l'enseignement proposé dans cette formation. Enjeux climatiques et transports, Due diligence environnementale, responsabilité et risque environnementaux attachés aux activités de transports.
Prise en compte de la conception universelle ¹ en lien avec les activités visées par le diplôme (accessibilité).	L'accessibilité sera prise en compte, notamment via les différents dispositifs d'accompagnement de l'étudiant mis en place au niveau de l'établissement
Autres éléments pouvant être utiles à l'expertise.	Le développement d'une formation générale et spécialisée en droit des transports se révèle pertinent dans un bassin géographique, économique et politique marqué par le développement des industries attachée aux transports (Aéronautique et spatial)

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

UNIVERSITE/ETABLISSEMENT :

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :
- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (**avis et date**) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (**date et signature**) :

PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE(S) L'ETABLISSEMENT(S) CO-ACCREDITÉS (**le cas échéant, signature**) :

¹ Définition juridique : "La conception de produits, d'équipements, de programmes et de services qui puissent être utilisés par tous, dans toute la mesure du possible, sans nécessiter ni adaptation, ni conception spéciale." (Articles 2, 3, 4f de la Convention internationale des Droits des personnes handicapées ratifiée par la France et l'Union européenne).